MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Culture Chiffres

Billetterie du spectacle vivant en 2025

Loreline Court,
Maxime Jolia-Ferrier

2026-5

Billetterie du spectacle vivant en 2025

Loreline Court, Maxime Jolia-Ferrier*

Le spectacle vivant, deuxième secteur culturel en matière de poids économique après l'audiovisuel, couvre une large variété de domaines esthétiques. D'après les données déclarées auprès du dispositif du ministère de la Culture SIBIL (Système d'information billetterie) et enrichies de celles du Centre national de la musique (CNM) et de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP), près de 250 000 représentations de spectacle vivant ont été données en 2025, qui ont rassemblé 72 millions de spectateurs et généré une recette de billetterie de 2,6 milliards d'euros.

Près d'une représentation de spectacle vivant sur deux relève du théâtre ou des arts associés. Ces domaines rassemblent environ un quart du public et correspondent à 14 % des recettes de billetterie. La musique, qui se joue souvent dans des salles de jauge plus importante, rassemble plus de la moitié du public et génère 60 % des recettes du spectacle vivant. La danse représente 4 % des représentations et 4 % du nombre de billets de spectacle.

Deux millions et demi de spectateurs ont assisté à une représentation dans un établissement public national en 2025, et une représentation sur deux relève des sociétés commerciales. La région Île-de-France concentre 42 % de l'offre de spectacles vivants et 60 % de l'offre provenant de sociétés commerciales.

Trente mille représentations de spectacle vivant ont été données à l'occasion d'un festival. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, où se déroule entre autres le Festival d'Avignon, est la région qui concentre le plus de représentations dans un cadre festivalier (30 %).

* Chargés d'études au Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS).

Deuxième secteur culturel après l'audiovisuel en termes de poids économique, le secteur du spectacle vivant génère une valeur ajoutée de 9,5 milliards d'euros en 2024[1]. L'activité de ce secteur, telle que mesurée à partir des déclarations de chiffres d'affaires, a été durement touchée par la crise sanitaire en 2020 et 2021. Depuis 2022, le chiffre d'affaires du spectacle vivant enregistre de fortes progressions, avec une somme des ventes en volume en 2025 qui dépasse de 40 % le niveau de 2019.

Les données de billetterie issues du dispositif SIBIL (Système d'information billetterie) (encadré « Sources et méthodes ») et enrichies de certaines données complémentaires déclarées auprès du Centre national de la musique (CNM) et de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP) confirment la vitalité du spectacle vivant en 2025 et permettent, pour la quatrième année consécutive, d'en illustrer toute la diversité.

La billetterie du spectacle vivant couvre une large variété de domaines esthétiques

Près de 250 000 représentations, 72 millions de spectateurs et une recette de 2,6 milliards d'euros en 2025

En 2025, 249 000 représentations[2] de spectacle vivant ont été déclarées, parmi lesquelles 46 % relèvent du théâtre et des arts associés – cirque, arts de la rue, conte, marionnettes, mime –, 25 % de la musique, 4 % de la danse et 25 % d'autres domaines – comédies musicales, humour, cabaret et music-hall (tableau 1). Plus de 72 millions de spectateurs munis de billets (gratuits ou payants) ont assisté à ces représentations. Les représentations musicales sont celles qui rassemblent le plus de public (51 %) devant le théâtre et les arts associés (24 %), les comédies musicales, l'humour, le cabaret et le music-hall (21 %) et la danse (4 %). Ce sont également celles qui génèrent le plus de recettes. D'après les différentes sources statistiques mobilisées (encadré « Sources et méthodes »), on comptabilise 1,6 milliard d'euros de recettes pour la musique (soit 60 % des recettes générées par l'ensemble des spectacles), 370 millions d'euros pour le théâtre et les arts associés (14 %), 591 millions d'euros pour les comédies musicales, l'humour, le cabaret et le music-hall (23 %) et 87 millions d'euros pour la danse (3 %).

1. Nicolas Pietrzyk, *Le poids économique direct de la culture en 2024*, Paris, ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture chiffres », 2026-3.
2. Le décompte du nombre de représentations déclarées dans SIBIL peut varier selon le type de spectacles, notamment pour les festivals. Pour certains festivals en effet, une déclaration correspond à un unique concert ou spectacle ; pour d'autres, une déclaration correspond à plusieurs concerts ou spectacles auxquels un même billet (un forfait jour par exemple) donne accès.

En 2025, d'après les données provisoires, le nombre de représentations déclarées augmente de 9 % par rapport à 2024[3] sur l'ensemble du champ du spectacle vivant. Le nombre de billets (payants ou gratuits) et la recette totale de billetterie progressent respectivement 11 % et 10 % (graphique 1).

Tableau 1 – Représentations, billetterie et recettes du spectacle vivant en 2025 selon le domaine esthétique

Unités, millions, millions d'euros et %

	Représentations		Billetterie		Recettes TTC	
	(Unités)	*(%)*	*(Nombre de billets en millions)*	*(%)*	*(Millions d'euros)*	*(%)*
Danse	**9 462**	**3,8**	**3,1**	**4,3**	**87**	**3,3**
Danse contemporaine	7 556	3,0	1,9	2,7	34	1,3
Danses urbaines	798	0,3	0,3	0,4	4	0,1
Danses classique et baroque	573	0,2	0,6	0,9	42	1,6
Autres danses	535	0,2	0,3	0,4	8	0,3
Musique	**63 024**	**25,3**	**36,7**	**50,8**	**1 571**	**60,0**
Pop, rock, chanson	23 151	9,3	17,4	24,0	905	34,6
Jazz, blues, soul, funk et genres assimilés	11 935	4,8	2,3	3,1	64	2,4
Musique classique et contemporaine	9 529	3,8	3,7	5,1	91	3,5
Musique électronique	8 366	3,4	5,5	7,7	140	5,4
Musique du monde et traditionnelle	5 290	2,1	1,5	2,1	36	1,4
Rap, hip-hop et genres assimilés	3 067	1,2	5,1	7,1	256	9,8
Opéra et théâtre lyrique	1 686	0,7	1,2	1,7	79	3,0
Théâtre et arts associés	**113 120**	**46,0**	**17,1**	**23,7**	**370**	**14,1**
Théâtre, conte, mime	100 627	40,4	14,7	20,4	332	12,7
Cirque	6 192	2,5	1,7	2,4	34	1,3
Marionnettes	5 129	2,1	0,4	0,6	3	0,1
Arts de la rue	1 172	0,5	0,2	0,3	1	0,0
Autre spectacle vivant	**63 306**	**25,4**	**15,4**	**21,3**	**591**	**22,6**
Humour, sketch, imitation	32 648	13,1	7,1	9,9	226	8,6
Comédie musicale, spectacle musical, théâtre musical	10 208	4,1	3,2	4,4	127	4,8
Cabaret, music-hall	6 964	2,8	1,9	2,7	141	5,4
Autre	13 486	5,4	3,1	4,3	97	3,7
Total général	**248 912**	**100,0**	**72,4**	**100,0**	**2 619**	**100,0**

Champ : ensemble des représentations ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2025, France (hors Mayotte).

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

3. Pour améliorer la comparabilité avec les données de 2024, les extractions des données 2024 et 2025 sont réalisées au même moment de l'année ; il s'agit donc de données provisoires pour les deux millésimes. Les évolutions constatées peuvent toutefois également être liées à l'évolution des comportements de réponse des responsables de billetterie d'une année à l'autre (voir également encadré « Sources et méthodes »).

Graphique 1 – Évolution des représentations, de la billetterie et des recettes du spectacle vivant entre 2024 et 2025 selon le domaine esthétique

En %

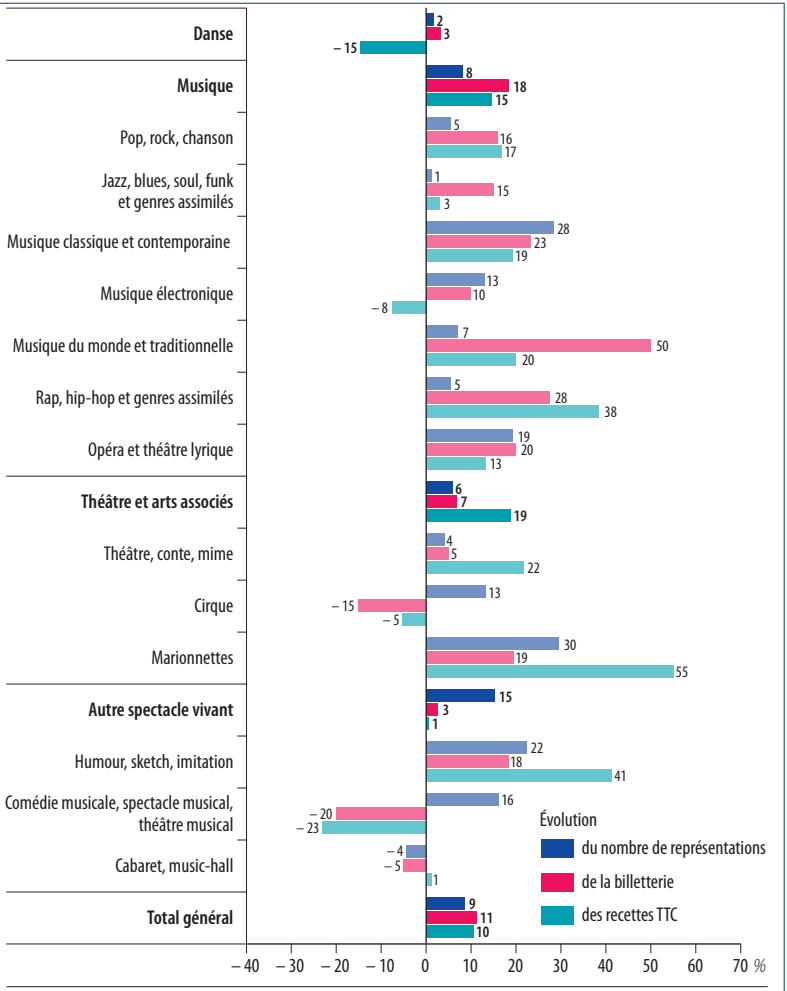

Champ : ensemble des représentations ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2024 et 2025.

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

Théâtre : près d'une représentation de spectacle vivant sur deux relève du théâtre ou des arts associés

En 2025, 100 600 représentations de théâtre (conte et mime inclus) et 12 500 représentations de cirque, marionnettes et arts de la rue ont été déclarées (tableau 1).

D'après les données provisoires, le nombre de représentations recensées de théâtre, conte et mime est en légère hausse (+ 4 %), de même que le nombre de billets vendus (+ 5 %), tandis que les recettes de billetterie augmentent significativement (+ 22 %) (graphique 1). Les spectacles de théâtre, conte ou mime comptabilisent en moyenne près de 150 spectateurs par représentation. La recette moyenne par billet[4] est de 23 euros – ou de 24 euros par billet payant, si l'on exclut du décompte les 8 % de billets gratuits (tableau 2).

En 2025, le nombre de représentations de cirque déclarées augmente de 13 %, à l'inverse de la fréquentation (– 15 %) et des recettes de billetterie (– 5 %) qui reculent. Cela s'explique en partie par un nombre moindre de représentations pour quelques grosses productions dans ce domaine. Le nombre de spectacles de marionnettes est en augmentation (+ 30 %), de même que la billetterie (+ 19 %) et les recettes de billetterie (+ 55 %) (graphique 1). Cette évolution peut notamment s'expliquer par la tenue en 2025 du Festival mondial des théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières, événement international biennal. Les spectacles de marionnettes sont à la fois ceux qui se jouent avec les jauges les plus restreintes (84 spectateurs par représentation) et aux tarifs les plus faibles : 7 euros en incluant les 14 % de billets gratuits, et 8 euros en ne tenant compte que des billets payants. Du fait de certains spectacles à très grande jauge, les spectacles de cirque rassemblent quant à eux 280 spectateurs en moyenne par représentation et enregistrent une recette moyenne de 20 euros par billet (22 euros par billet payant).

Les données de billetterie ne reflètent que très partiellement l'activité des arts de la rue, dont nombre de spectacles ne donnent pas lieu à l'émission de billets et ne font donc pas l'objet d'une déclaration. Les données issues de SIBIL permettent toutefois de recenser environ 1 200 représentations dans ce domaine. La part de billets gratuits est beaucoup plus importante pour ce domaine esthétique (54 %, contre 9 % pour l'ensemble du théâtre).

4. La recette moyenne par billet correspond au total des recettes toutes taxes comprises (TTC) cumulées pour chaque domaine esthétique, divisé par le nombre de billets émis, gratuits ou payants. Cet indicateur ne correspond ainsi pas au prix moyen par billet payant, dont il est par construction un minorant.

Tableau 2 – Billetterie et recette moyenne par représentation en 2025 selon le domaine esthétique

Unités, % et euros

	Nombre de billets par représentation	Part de billets gratuits *(en %)*	Recettes moyennes *(en euros)*		
			par représentation	par billet	par billet payant
Danse	**328**	**12,6**	**9 169**	**28**	**32**
Danse contemporaine	254	15,2	4 474	18	21
Danses urbaines	352	14,3	4 670	13	15
Danses classique et baroque	1 099	5,0	72 759	66	70
Autres danses	512	9,7	14 086	27	30
Musique	**583**	**8,6**	**24 927**	**43**	**47**
Pop, rock, chanson	752	6,6	39 087	52	56
Jazz, blues, soul, funk et genres assimilés	189	11,8	5 345	28	32
Musique classique et contemporaine	384	14,5	9 503	25	29
Musique électronique	663	10,3	16 777	25	28
Musique du monde et traditionnelle	288	14,6	6 812	24	28
Rap, hip-hop et genres assimilés	1 674	6,6	83 472	50	53
Opéra et théâtre lyrique	720	7,6	47 060	65	71
Théâtre et arts associés	**151**	**8,7**	**3 275**	**22**	**24**
Théâtre, conte, mime	147	7,5	3 303	23	24
Cirque	280	11,3	5 500	20	22
Marionnettes	84	14,0	607	7	8
Arts de la rue	192	54,0	737	4	8
Autre spectacle vivant	**243**	**6,7**	**9 331**	**38**	**41**
Humour, sketch, imitation	218	4,4	6 919	32	33
Comédie musicale, spectacle musical, théâtre musical	314	8,4	12 441	40	43
Cabaret, music-hall	279	3,6	20 201	73	75
Autre	231	12,2	7 204	31	36
Total général	**291**	**8,4**	**10 521**	**36**	**40**

Champ : ensemble des représentations ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2025, France (hors Mayotte).
Note : la catégorie « Autre » rassemble des spectacles dont l'esthétique n'a pu être déterminée.

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

Danse : 9 500 représentations en 2025

Les spectacles de danse, dont 9 500 représentations ont été déclarées en 2025, accueillent 4 % du public et génèrent 3 % des recettes. Par rapport à 2024, d'après les données provisoires, le nombre de représentations de spectacle de danse est stable (+ 2 %) ; la billetterie augmente de 3 % quand les recettes diminuent de 15 % (graphique 1).

La majorité des spectacles de danse sont identifiés comme relevant de la danse contemporaine : ces derniers occasionnent 7 600 représentations, accueillent 1,9 million de spectateurs et génèrent 34 millions d'euros de recettes de billetterie (tableau 1).

Les spectacles de danse classique et baroque comptent pour seulement 6 % des représentations de spectacles de danse, soit treize fois moins que les spectacles de danse contemporaine. Donnés cependant devant un public nombreux avec 1 099 billets par représentation, contre 328 en moyenne pour les spectacles de danse toutes esthétiques confondues, et à des tarifs supérieurs à la moyenne, les ballets classiques ou baroques génèrent 48 % des recettes de billetterie de la danse et une recette moyenne par billet payant parmi les plus élevées (66 euros, contre 28 en moyenne pour la danse) (tableau 2). Cela est en particulier dû aux représentations de l'Opéra national de Paris, où les jauges sont importantes et les tarifs plus élevés en moyenne.

Musique : les spectacles de musique sont à l'origine de 60 % des recettes du spectacle vivant

Dans le champ de la musique, plus de 63 000 concerts, déclarés en 2025, ont rassemblé 37 millions de spectateurs et généré 1,6 milliard d'euros de recette de billetterie, soit 60 % des recettes du spectacle vivant dans son ensemble (tableau 1). Les concerts de pop, rock et chanson[5] sont ceux qui rassemblent le plus de spectateurs et génèrent le plus de recettes : 23 000 représentations (9 % de l'ensemble des représentations du spectacle vivant), 17 millions de billets (24 % de la billetterie) et 905 millions de recettes (35 %). Les concerts de jazz, blues, soul, funk et genres assimilés tiennent la deuxième place en termes de nombre d'événements recensés (près de 12 000 représentations), mais pas en fréquentation, ni en recettes. Après le pop, le rock et la chanson, les concerts de musique électronique rassemblent le plus de public (6 millions de billets) et les concerts de rap, hip-hop et genres associés génèrent le plus de recettes (256 millions de recettes de billetterie). Plus souvent donnés dans des salles ou des espaces de très grande capacité, les concerts de rap, hip-hop rassemblent en moyenne 1 670 spectateurs par événement, contre 750 pour les concerts de pop, rock et de chanson, et 580 pour les concerts toutes esthétiques musicales confondues (tableau 2). Les recettes moyennes par billet sont plus élevées pour les représentations d'opéra et de théâtre lyrique (65 euros), les concerts de pop, rock et chanson (52 euros) puis les concerts de rap, hip-hop (50 euros).

Le nombre de concerts toutes esthétiques de musique confondues augmente de 8 % en 2025 par rapport à 2024, quand la billetterie et la recette de billetterie augmentent respectivement de 18 % et 15 % (graphique 1). Les évolutions sont contrastées selon le domaine

5. La définition du genre musical de la représentation étant laissée à l'appréciation du déclarant (diffuseur du spectacle), elle peut varier selon les déclarants, les années de déclaration et les sources de données, en l'absence d'un référentiel partagé d'artistes et de spectacles (voir encadré « Sources et méthodes »).

esthétique. Le nombre de concerts et la billetterie de pop, rock et chanson sont en légère hausse (+ 5 %) et les recettes de billetterie augmentent (+ 17 %), portées par des tournées ou dates majeures, notamment celles d'Indochine, Beyoncé (trois dates en France), Ed Sheeran (cinq dates) ou encore Julien Doré. Les autres évolutions notables concernent notamment la musique électronique, où le nombre de représentations et de spectateurs augmentent respectivement de 13 % et 10 %, tandis que les recettes baissent de 8 %. Cela fait suite à une forte augmentation des recettes de billetterie en 2024, notamment portée par la cérémonie de clôture des Jeux paralympiques de Paris.

Plus d'une représentation sur dix relève de l'humour, des imitations, sketchs ou seul-en-scène

Les spectacles d'humour, les imitations, sketchs ou seul-en-scène constituent, après le théâtre, la deuxième proposition artistique en termes de volume de représentations. En 2025, 32 600 représentations relèvent de cette catégorie, soit 13 % des représentations de spectacle vivant recensées ; elles comptabilisent 7 millions de spectateurs (10 % du public) et génèrent 226 millions d'euros (9 % des recettes) (tableau 1). Entre 2024 et 2025, d'après les données provisoires, le nombre de représentations déclarées de spectacles d'humour, d'imitations, sketchs ou seul-en-scène augmente de 22 %, tandis que la billetterie et les recettes de billetterie progressent respectivement de 18 % et de 41 % (graphique 1). Gad Elmaleh, Artus ou encore Ahmed Sylla et Marie s'infiltre font partie des humoristes ayant attiré le plus de spectateurs en 2025. Donnés devant 220 personnes en moyenne par représentation, les spectacles d'humour, les imitations, sketchs ou seul-en-scène génèrent une recette moyenne par billet de 32 euros (tableau 2).

Avec plus de 10 200 représentations déclarées en 2025, les spectacles de comédie musicale et de théâtre musical[6] accueillent près de 3,2 millions de spectateurs (4 % de la billetterie totale du spectacle vivant) et génèrent une recette de 127 millions d'euros (5 % du total des recettes) (tableau 1). Avec 310 spectateurs par représentation et une recette moyenne par billet de 40 euros en 2025 (tableau 2), la billetterie et la recette totale de billetterie des spectacles musicaux diminuent respectivement de 20 % et de 23 % par rapport à 2024, pour un nombre de représentations pourtant en augmentation (+ 16 %) (graphique 1). Comme l'année précédente, *Le Roi Lion*, dont les représentations ont été prolongées en 2025, figure parmi les spectacles les plus fréquentés, aux côtés de *Molière, l'opéra urbain*, dont la tournée s'est achevée à la mi-juin 2025, et du *Roi Soleil*, en tournée sur la saison 2025-2026.

6. La frontière est également poreuse entre cette catégorie et celle des cabarets et music-halls.

Enfin, les spectacles de cabaret ou de music-hall, dont on recense près de 7 000 représentations en 2025, rassemblent 280 personnes en moyenne par représentation, pour une recette par billet supérieure à la moyenne (73 euros)[7]. En 2025, le nombre de représentations diminue de 4 % par rapport à 2024 et la billetterie de 5 %, mais la recette de billetterie est stable (+ 1 %).

Les représentations par type de structure déclarante en 2025

Deux millions et demi de spectateurs ont assisté à une représentation dans un établissement public national en 2025

Les établissements publics nationaux, labels et appellations du ministère de la Culture ont été concernés par le déploiement du dispositif SIBIL dès le 1er juillet 2018. Parmi les 80 établissements publics nationaux (EPN), qui bénéficient de crédits publics pour assurer une mission d'intérêt général en lien avec la politique culturelle, 24 déclarent en 2025 une programmation de spectacles dans SIBIL.

Ces 24 EPN ont proposé 3 900 représentations en 2025, ont accueilli 2,5 millions de spectateurs et ont généré une recette totale de 128 millions d'euros (soit 5 % des recettes de l'ensemble du spectacle vivant) (tableau 3). La recette par billet est supérieure à la moyenne (51 euros, contre 36 euros) (tableau 4). Ces recettes sont à mettre en regard de l'économie des spectacles proposés, qui mobilisent un nombre élevé de personnes au plateau (notamment dans le cas de l'opéra ou des formations symphoniques), bénéficient de jauges plus importantes et pratiquent des tarifs plus élevés.

Si les EPN sont, pour la grande majorité d'entre eux, situés à Paris, un réseau de lieux dédiés à la création et à la diffusion du spectacle vivant soutenus par l'intervention conjointe de l'État et des collectivités territoriales maille le territoire : les établissements labellisés et ceux recevant une des appellations délivrées par le ministère de la Culture. Près de 450 structures font partie de ce réseau et déclarent une activité de billetterie. Excepté les scènes nationales, qui proposent une programmation pluridisciplinaire, la plupart des labels sont associés à un domaine disciplinaire : les centres chorégraphiques nationaux et centres de développement chorégraphique nationaux sont associés à la danse, les centres dramatiques nationaux, centres nationaux de la marionnette, centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public et pôles nationaux du cirque sont associés au théâtre et aux

7. Cela pourrait être dû au fait que beaucoup de spectacles de cabaret proposent des billets combinant une offre de restauration avec la représentation.

arts associés, et les opéras nationaux en région, orchestres nationaux en région, centres nationaux de création musicale et les scènes de musiques actuelles sont associés à la musique. En 2025, les labels ont proposé près de 24 000 représentations, soit près de 10 % de l'ensemble des représentations de spectacle vivant déclarées. Ils ont accueilli 6,6 millions de spectateurs (soit 9 % de l'ensemble des spectateurs) et généré 109 millions d'euros de recette (4 %), ce qui représente une recette par billet inférieure à la moyenne du spectacle vivant pour ces structures bénéficiant de crédits publics (16 euros, contre 36 euros).

Tableau 3 – Représentations, billetterie et recettes en 2025 selon le type de structure déclarante

Unités, millions, millions d'euros et %

	Déclarants		Représentations		Billetterie		Recettes TTC	
	(Unités)	*(%)*	*(Unités)*	*(%)*	*(Nombre de billets en millions)*	*(%)*	*(Millions d'euros)*	*(%)*
EPN, labels et appellations	**471**	**7,8**	**38 757**	**15,6**	**11,3**	**15,6**	**267**	**10,2**
Établissements publics nationaux	24	0,4	3 928	1,6	2,5	3,5	128	4,9
Labels	302	5,0	23 972	9,6	6,6	9,1	109	4,2
Appellations	145	2,4	10 857	4,4	2,2	3,0	30	1,1
Autres structures déclarantes	**5 590**	**92,2**	**210 155**	**84,4**	**61,1**	**84,4**	**2 352**	**89,8**
Organismes publics	1 543	25,5	30 090	12,1	6,7	9,3	125	4,8
Associations	2 445	40,3	47 552	19,1	10,1	13,9	298	11,4
Sociétés commerciales	1 391	23,0	125 568	50,4	42,9	59,3	1 889	72,1
Indéterminé	211	3,5	6 945	2,8	1,3	1,8	40	1,5
Ensemble du champ	**6 061**	**100**	**248 912**	**100**	**72,4**	**100**	**2 619**	**100**

Champ : ensemble des représentations ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2025, France (hors Mayotte).

Source : SIBIL, ASTP, CNM, Insee (fichier Sirene), traitements DEPS

En plus des structures labellisées, 145 structures avaient obtenu l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national » ou « théâtre lyrique d'intérêt national ». Ces appellations permettent d'accompagner, selon des modalités et des objectifs ciblés, des structures dont une partie des actions répond, sur une période donnée, aux priorités nationales en matière de soutien à la création contemporaine et à sa diffusion auprès du public le plus large. Ces structures ont proposé 10 900 représentations en 2025. Elles ont accueilli 2,2 millions de spectateurs et ont généré 30 millions d'euros de recettes.

Une représentation sur deux relève des sociétés commerciales

Aux côtés des établissements publics nationaux, labels ou appellations, la diversité des acteurs du spectacle vivant émetteurs de billetterie est grande, comme l'illustre leur répartition selon leurs statuts juridiques (public, associatif, sociétés commerciales), ce statut ne recoupant pas de manière systématique leurs modalités de financement (subventionné ou pas). Parmi les structures déclarantes autres que celles citées ci-dessus, une majorité d'entre elles sont des associations (40 % de l'ensemble des déclarants), 26 % des organismes publics et 23 % des sociétés commerciales[8] (tableau 3). Les associations (hors EPN, labels et appellations) déclarent 19 % des représentations du spectacle vivant, 14 % de la billetterie et 11 % des recettes. Les sociétés commerciales, qui offrent souvent de plus grandes jauges, sont celles qui proposent le plus de représentations (50 %), accueillent le plus de public (59 % de la billetterie) et génèrent le plus de recettes (72 %). Les organismes publics autres que les EPN, labels et appellations proposent 12 % des représentations, rassemblent 9 % des spectateurs, et génèrent seulement 5 % des recettes. De fait, la recette moyenne par billet réalisée par ces structures publiques (19 euros) est comparable à celles des labels et appellations (respectivement 16 euros et 14 euros), mais inférieure à celle des autres associations (30 euros) et des sociétés commerciales (44 euros) (tableau 4).

Tableau 4 – Billetterie et recettes moyennes des EPN, labels et appellations en 2025

Unités et euros

	Nombre de billets par représentation	Part de billets gratuits	Recettes moyennes *(en euros)*		
			par représentation	par billet	par billet payant
EPN, labels et appellations	**292**	**12,7**	**6 877**	**24**	**27**
Établissements publics nationaux	640	7,1	32 548	51	55
Labels	275	13,9	4 539	16	19
Appellations	203	15,4	2 753	14	16
Autres structures déclarantes	**291**	**7,6**	**11 193**	**39**	**42**
Organismes publics	224	15,5	4 147	19	22
Sociétés commerciales	342	5,3	15 046	44	47
Indéterminé	189	8,5	5 814	31	34
Associations	212	12,1	6 266	30	34
Ensemble du champ	**291**	**8,4**	**10 521**	**36**	**40**

Champ : ensemble des représentations ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2025, France (hors Mayotte).

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

8. Les organismes publics regroupent les personnes morales et les organismes soumis au droit administratif (établissements publics administratifs, collectivités territoriales), auxquels ont été adjoints les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) et Radio France. Faute de données suffisamment précises les concernant, 211 structures n'ont pu être catégorisées.

En restreignant l'analyse à un panel d'EPN, labels et appellations, présents dans le système de déclaration SIBIL dès 2019[9], il est possible d'étudier l'évolution de l'activité de ces structures avant et après la crise sanitaire, tout en neutralisant les effets liés à la montée en charge progressive du dispositif de déclaration. Après un arrêt presque complet des représentations en 2020 et 2021 (à l'exception des mois de septembre et octobre 2020, et mai et juin 2021), puis une année 2022 marquée par un nombre de représentations supérieur à celui de 2019 mais une billetterie et des recettes encore inférieures, l'année 2023 témoigne d'un rattrapage de l'activité qui se poursuit en 2024 et 2025. Tous domaines esthétiques confondus, le nombre de représentations déclarées par les établissements du panel reste stable par rapport à 2024 (mais demeure supérieur de 5 % au niveau de 2019). La billetterie (volume de billets émis) est également stable (– 1 % et + 3 % par rapport à 2019) et les recettes de billetterie augmentent de 6 % (+ 12 % par rapport à 2019) (graphique 2).

9. Soit 350 structures qui représentent 79 % des représentations, 84 % de la billetterie et 88 % des recettes de l'ensemble des EPN, labels et appellations déclarés en 2025.

Graphique 2 – Évolution 2019-2025 du nombre de représentations, de la billetterie et des recettes des EPN, labels et appellations par grand domaine esthétique

Milliers, millions et millions d'euros

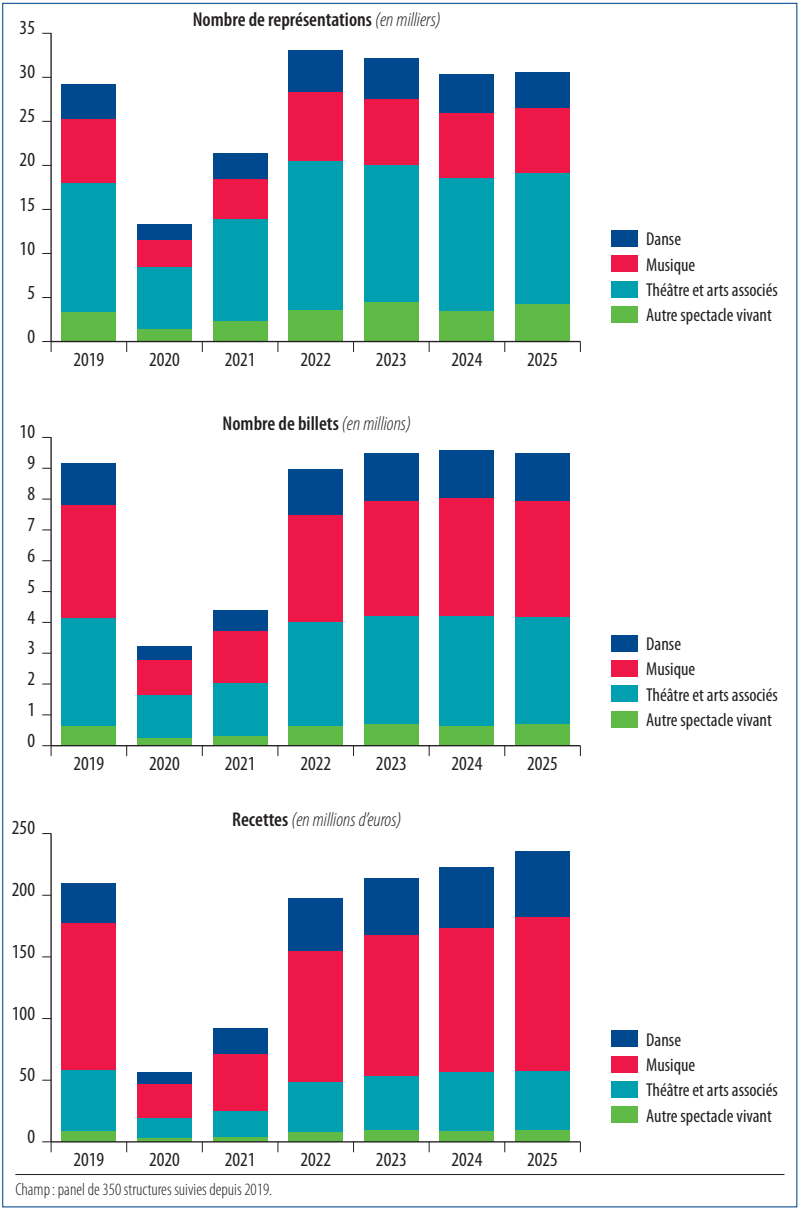

Champ : panel de 350 structures suivies depuis 2019.

Source : SIBIL, traitements DEPS

Géographie de la billetterie du spectacle vivant en 2025

La région Île-de-France concentre 42 % de l'offre de spectacles et 60 % de l'offre des sociétés commerciales

C'est en Île-de-France que sont données plus de quatre représentations sur dix de spectacle vivant. On y recense ainsi 104 700 représentations en 2025, auxquelles ont assisté 32 millions de spectateurs et qui ont généré 1,4 milliard d'euros de recettes, soit 54 % des recettes totales déclarées pour l'ensemble des spectacles (tableau 5). L'Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région en termes de représentations (10,5 %), suivie de la Provence-Alpes-Côte d'Azur (9,7 %) et de l'Occitanie (6,8 %).

Tableau 5 – Représentations, billetterie et recette en 2025 selon la région de la représentation

Unités, milliers d'euros et %

	Représentations		Billetterie		Recettes TTC		Répartition population
	(Unités)	*(%)*	*(Nombre de billets en milliers)*	*(%)*	*(Milliers d'euros)*	*(%)*	*(%)*
Auvergne-Rhône-Alpes	26 106	10,5	7 122	9,8	206 770	7,9	12,1
Bourgogne-Franche-Comté	5 383	2,2	1 637	2,3	46 355	1,8	4,1
Bretagne	8 686	3,5	3 104	4,3	83 832	3,2	5,1
Centre-Val de Loire	5 148	2,1	1 681	2,3	47 809	1,8	3,8
Corse	310	0,1	63	0,1	1 773	0,1	0,5
Grand Est	11 775	4,7	3 458	4,8	93 198	3,6	8,2
Guadeloupe	81	0,0	51	0,1	2 226	0,1	0,6
Guyane	83	0,0	9	0,0	70	0,0	0,4
Hauts-de-France	10 092	4,1	3 095	4,3	107 303	4,1	8,8
Île-de-France	104 732	42,1	31 796	43,9	1 422 419	54,3	18,3
La Réunion	612	0,2	190	0,3	4 853	0,2	1,3
Martinique	395	0,2	31	0,0	695	0,0	0,5
Normandie	7 362	3,0	2 140	3,0	58 362	2,2	4,9
Nouvelle-Aquitaine	13 954	5,6	4 288	5,9	119 766	4,6	9,0
Occitanie	16 938	6,8	4 840	6,7	149 148	5,7	9,0
Pays de la Loire	13 025	5,2	3 997	5,5	121 301	4,6	5,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	24 230	9,7	4 865	6,7	153 025	5,8	7,7
Total général	**248 912**	**100**	**72 369**	**100**	**2 618 906**	**100**	**100**

Champ : ensemble des représentations ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2025, France (hors Mayotte).
Note de lecture : en région Auvergne-Rhône-Alpes – région qui regroupe 12,1 % de la population française – 26 106 représentations ont été déclarées en 2025 (soit 10,5 % du total des représentations), qui ont donné lieu à l'émission de 7,1 millions de billets (soit 9,8 % de la billetterie totale) et généré une recette de 207 millions d'euros (soit 7,9 % de la recette totale des spectacles).

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

Le déséquilibre entre l'Île-de-France et les autres régions en matière d'offre de spectacle vivant est à mettre en lien avec la concentration importante de spectacles diffusés par des sociétés commerciales dans la région, dont certaines sont responsables de très grosses jauges. En effet, 60 % des représentations déclarées par des sociétés commerciales en 2025 ont lieu en Île-de-France ; elles accueillent 58 % des spectateurs et génèrent 63 % des recettes. La part des représentations d'associations données en Île-de-France en 2025 est de 21 % et celle des organismes publics, hors EPN, labels et appellations, est de 23 %. La part des représentations franciliennes est de 20 % au sein du réseau des EPN, labels et appellations.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur concentre 30 % du nombre de représentations déclarées dans le cadre d'un festival

Parmi les 249 000 représentations de spectacle vivant données en 2025, 30 000 (soit 12 % des représentations) l'ont été à l'occasion d'un festival (tableau 6). Une représentation peut, pour certains déclarants, correspondre en réalité à plusieurs concerts ou spectacles. Les festivals ont accueilli 12 millions de personnes et généré 403 millions d'euros de recettes de billetterie. La dynamique festivalière participe de la vitalité culturelle des territoires, dans le domaine du spectacle vivant comme dans les autres domaines culturels[10]. Certaines régions profitent tout particulièrement de l'attrait du public pour les festivals. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui accueille 10 % des festivals dont celui d'Avignon, concentre 30 % du nombre de représentations déclarées dans le cadre d'un festival[11]. Elle est suivie des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France et Occitanie (respectivement 10 %, 10 % et 9 %). La Provence-Alpes-Côte d'Azur tient la première place en termes de billetterie (15 %), juste devant l'Auvergne-Rhône-Alpes (12 %), la Bretagne (12 %) et l'Occitanie (11 %). Enfin, en termes de recettes de billetterie, l'Île-de-France est en tête (16 % des recettes totales), suivie de cinq régions qui enregistrent des recettes de billetterie comprises entre 10 % et 12 % : la Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Bretagne, l'Auvergne-Rhône-Alpes, les Pays de la Loire et l'Occitanie.

10. Edwige Millery, Emmanuel Négrier et Stéphane Coursière, *Cartographie nationale des festivals. Entre l'éphémère et le permanent, une dynamique culturelle territoriale,* Paris, ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture études », 2023-2.
11. Le décompte reste tributaire du type de représentations données et de la façon de les dénombrer. Par exemple, dans le cadre du Festival d'Avignon, un grand nombre de représentations sont données et comptabilisées, tandis que des festivals de musique qui se déroulent sur plusieurs jours compteront pour quelques représentations seulement.

Tableau 6 – Représentations, billetterie et recette des festivals en 2025 selon la région

Unités, milliers d'euros et %

	Festivals		Représentations		Billetterie		Recettes TTC	
	(Unités)	*(%)*	*(Unités)*	*(%)*	*(Nombre de billets en milliers)*	*(%)*	*(Milliers d'euros)*	*(%)*
Auvergne-Rhône-Alpes	441	14,3	3 052	10,3	1 420	12,1	44 333	11,0
Bourgogne-Franche-Comté	149	4,8	1 155	3,9	468	4,0	15 028	3,7
Bretagne	267	8,6	1 724	5,8	1 382	11,7	44 665	11,1
Centre-Val de Loire	126	4,1	702	2,4	362	3,1	7 460	1,9
Corse	18	0,6	138	0,5	41	0,3	1 163	0,3
Grand Est	169	5,5	2 017	6,8	608	5,2	12 288	3,1
Guadeloupe	7	0,2	21	0,1	18	0,2	1 189	0,3
Guyane	4	0,1	36	0,1	3	0,0	20	0,0
Hauts-de-France	140	4,5	1 205	4,1	560	4,8	27 037	6,7
Île-de-France	406	13,1	2 983	10,1	1 256	10,7	63 978	15,9
La Réunion	23	0,7	223	0,8	91	0,8	2 435	0,6
Normandie	154	5,0	1 104	3,7	524	4,4	17 095	4,2
Nouvelle-Aquitaine	266	8,6	1 971	6,7	1 010	8,6	30 822	7,7
Occitanie	440	14,2	2 780	9,4	1 279	10,9	42 093	10,5
Pays de la Loire	181	5,9	1 743	5,9	978	8,3	43 871	10,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	301	9,7	8 778	29,6	1 780	15,1	49 283	12,2
Total général	**3 092**	**100**	**29 632**	**100**	**11 780**	**100**	**402 759**	**100**

Champ : ensemble des représentations données dans le cadre d'un festival et ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2025, France (hors Martinique et Mayotte).

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

Parmi l'ensemble des festivals recensés, les festivals de musique sont ceux qui accueillent le plus de spectateurs (8,6 millions de billets, soit 73 % du public) et génèrent le plus de recettes (336 millions d'euros, soit 84 % des recettes des festivals) (tableau 7). Les représentations données dans le cadre de festivals rassemblent 400 spectateurs en moyenne avec de fortes disparités selon les disciplines : de 100 spectateurs par représentation pour les festivals de théâtre, conte, mime à 1 250 pour la musique électronique et à 1 980 pour le rap, hip-hop (tableau 8). Les festivals de rap, hip-hop, de pop, rock, chanson et de musique électronique sont ceux qui génèrent les recettes moyennes par représentation les plus élevées, mais ce sont les festivals d'opéra et théâtre lyrique qui enregistrent les recettes par billet les plus élevées (53 euros), puis de pop, rock, chanson (41 euros) et de rap, hip-hop (38 euros). La recette moyenne par billet est de 35 euros pour les festivals de musique en général et de 30 euros pour l'ensemble des festivals de spectacle vivant.

Tableau 7 – Représentations, billetterie et recettes des festivals en 2025 selon le domaine esthétique

Unités, milliers, milliers d'euros et %

	Représentations		Billetterie		Recettes TTC	
	(Unités)	*(%)*	*(Nombre de billets en milliers)*	*(%)*	*(Milliers d'euros)*	*(%)*
Danse	**1 949**	**6,6**	**446**	**3,8**	**7 141**	**1,8**
Danse contemporaine	1 724	5,8	337	2,9	5 159	1,3
Danses urbaines	129	0,4	45	0,4	624	0,2
Danses classique et baroque	28	0,1	12	0,1	417	0,1
Autres danses	68	0,2	52	0,4	941	0,2
Musique	**11 488**	**38,8**	**8 613**	**73,1**	**336 338**	**83,5**
Pop, rock, chanson	3 398	11,5	4 298	36,5	192 605	47,8
Jazz, blues, soul, funk et genres assimilés	1 871	6,3	683	5,8	20 780	5,2
Musique classique et contemporaine	3 355	11,3	920	7,8	22 430	5,6
Musique électronique	1 013	3,4	1 263	10,7	49 031	12,2
Musique du monde et traditionnelle	1 216	4,1	512	4,3	10 820	2,7
Rap, hip-hop et genres assimilés	438	1,5	868	7,4	36 404	9,0
Opéra et théâtre lyrique	197	0,7	69	0,6	4 267	1,1
Théâtre et arts associés	**10 806**	**36,5**	**1 340**	**11,4**	**16 100**	**4,0**
Théâtre, conte, mime	8 261	27,9	846	7,2	12 180	3,0
Cirque	1 156	3,9	262	2,2	2 920	0,7
Marionnettes	753	2,5	78	0,7	631	0,2
Arts de la rue	636	2,1	154	1,3	369	0,1
Autre spectacle vivant	**5 389**	**18,2**	**1 380**	**11,7**	**43 180**	**10,7**
Humour, sketch, imitation	1 480	5,0	298	2,5	7 464	1,9
Comédie musicale, spectacle musical, théâtre musical	999	3,4	128	1,1	1 738	0,4
Cabaret, music-hall	72	0,2	21	0,2	316	0,1
Autre	2 838	9,6	933	7,9	33 662	8,4
Total général	**29 632**	**100**	**11 780**	**100**	**402 759**	**100**

Champ : ensemble des représentations données dans le cadre d'un festival et ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2025, France (hors Martinique et Mayotte).

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

Tableau 8 – Billetterie et recette moyenne par représentation des festivals en 2025 selon le domaine esthétique

Unités, % et euros

	Nombre de billets par représentation	Part de billets gratuits *(en %)*	Recettes moyennes *(en euros)*		
			par représentation	par billet	par billet payant
Danse	**229**	**16**	**3 664**	**13**	**16**
Danse contemporaine	195	17	2 993	13	15
Danses urbaines	349	17	4 837	12	14
Danses classique et baroque	442	8	14 890	31	34
Autres danses	766	13	13 836	16	18
Musique	**750**	**11**	**29 277**	**35**	**39**
Pop, rock, chanson	1 265	10	56 682	41	45
Jazz, blues, soul, funk et genres assimilés	365	13	11 107	26	30
Musique classique et contemporaine	274	15	6 686	21	24
Musique électronique	1 247	12	48 402	34	39
Musique du monde et traditionnelle	421	16	8 898	18	21
Rap, hip-hop et genres assimilés	1 981	8	83 114	38	42
Opéra et théâtre lyrique	352	15	21 661	53	62
Théâtre et arts associés	**124**	**16**	**1 490**	**10**	**12**
Théâtre, conte, mime	102	11	1 474	13	14
Cirque	226	15	2 526	10	11
Marionnettes	104	12	838	7	8
Arts de la rue	242	39	580	2	2
Autre spectacle vivant	**256**	**13**	**8 013**	**27**	**31**
Humour, sketch, imitation	202	9	5 043	23	25
Comédie musicale, spectacle musical, théâtre musical	128	16	1 740	12	14
Cabaret, music-hall	294	11	4 384	13	15
Autre	329	14	11 861	31	36
Total général	**398**	**12**	**13 592**	**30**	**34**

Champ : ensemble des représentations données dans le cadre d'un festival et ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2025, France (hors Martinique et Mayotte).

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

Sources et méthodes

SIBIL (Système d'information billetterie)

Le dispositif SIBIL (ou Système d'information billetterie) a été conçu en 2018 par la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture afin de faciliter la transmission des données de billetterie des entrepreneurs du spectacle vivant, encadrée par la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP).

À la fin de chaque trimestre civil, avant le dixième jour du mois suivant, les données relatives aux représentations du trimestre écoulé doivent être transmises dans SIBIL par les entrepreneurs de spectacles responsables de la billetterie. Les données sont recueillies par le Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS) du ministère de la Culture, qui en assure le traitement, dans le respect du secret statistique et des autres secrets prévus par la loi, garantissant leur anonymat et leur confidentialité.

Le dispositif SIBIL a été déployé en plusieurs vagues. L'obligation d'inscription et de déclaration concerne dès le 1er juillet 2018 les établissements publics nationaux (EPN), les labels et les appellations du ministère de la Culture, puis à partir du 1er octobre 2019 les redevables de la taxe sur les spectacles auprès du Centre national de la musique (CNM) ou de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP), et enfin, à partir du 1er avril 2020, l'ensemble des entrepreneurs de spectacle vivant responsables de billetterie. Depuis mai 2025, les entrepreneurs de spectacles vivants doivent fournir leurs identifiants SIBIL et justifier de leurs déclarations lors du renouvellement de leur licence. Cette évolution devrait entraîner une augmentation progressive du nombre de déclarants au cours des prochaines années.

Les données de billetterie ne reflètent que partiellement l'activité des déclarants. Par exemple, pour les centres de développement chorégraphique nationaux et les centres nationaux de création musicale, la mission première n'est pas la programmation de spectacles, mais davantage l'accompagnement d'artistes et d'équipes artistiques. Par ailleurs, certains déclarants (par exemple les scènes nationales) ont une programmation qui ne se limite pas au spectacle vivant (cinéma, arts visuels, etc.) : leurs déclarations dans SIBIL reflètent donc une part seulement de leurs activités. Enfin, certaines disciplines comme les arts de la rue et dans l'espace public échappent en partie au dispositif, leur programmation étant majoritairement non tributaire d'une billetterie.

Méthodes

Exploiter les données issues du dispositif SIBIL pour produire des résultats statistiques fiables sur la billetterie du spectacle vivant impose de relever plusieurs défis méthodologiques.

Le défi méthodologique principal tient à l'absence de référentiels communs sur les entrepreneurs, les lieux de diffusion et les spectacles. Une multitude d'acteurs culturels (établissements culturels, organismes de gestion collective, syndicats de professionnels, etc.) produisent des résultats sur leur champ

d'intervention respectif, mais il n'existe pas de source unifiée produisant des données de référence sur l'ensemble du secteur, manque que le dispositif SIBIL vise précisément à combler pour les données de billetterie. Or, en l'absence d'une source unifiée de données permettant de définir *ex ante* le champ des entrepreneurs de spectacle vivant et la liste des spectacles à déclarer dans SIBIL, il reste difficile d'apprécier la complétude du dispositif au fil de sa montée en charge et de mettre en place des relances ciblées. Ainsi, les évolutions constatées d'une année à l'autre dépendent à la fois de l'évolution du secteur du spectacle vivant et de l'évolution du comportement des responsables de billetterie pour déclarer les spectacles dans SIBIL, sans qu'il soit possible de distinguer ces deux effets.

Un autre défi méthodologique tient à la diversité du secteur du spectacle vivant et à son hétérogénéité, ce qui contribue par ailleurs à la difficulté de s'appuyer sur des référentiels communs. La concertation entre le ministère de la Culture et les éditeurs de billetterie dès l'origine du projet a permis de proposer différents canaux pour faciliter la transmission des données et permettre leur automatisation.

Face à ces défis et pour fiabiliser les indicateurs produits à partir de SIBIL, un partenariat a été reconduit avec le Centre national de la musique (CNM) et l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP), afin que le DEPS puisse mobiliser – uniquement à des fins d'observation statistique et dans le respect du secret statistique – les données détaillées sur les spectacles redevables des taxes dont le CNM et l'ASTP assurent la collecte. Le CNM collecte une taxe sur les spectacles de variétés et les concerts de musiques actuelles, pour soutenir le secteur. Parmi les structures redevables, on trouve des organisateurs de spectacles privés comme publics, responsables d'une billetterie tout au long de l'année ou de manière ponctuelle. Le champ est surtout musical, mais le CNM partage également avec l'ASTP la collecte de la taxe pour les spectacles d'humour, comédies et théâtre musicaux selon le lieu de la représentation. De son côté, l'ASTP collecte depuis 2004 la taxe sur les spectacles d'art dramatique, lyrique ou chorégraphique dans l'objectif de soutenir la création et la diffusion théâtrale dans le champ privé. Pour un spectacle donné, seule l'une de ces deux taxes est payée, selon, principalement, la nature et le genre du spectacle.

La réconciliation de différentes sources statistiques pose à son tour plusieurs défis méthodologiques. Faute de pouvoir comparer les trois sources entre elles au niveau des spectacles et des représentations, une comparaison est effectuée sur le nombre de représentations déclarées, par déclarant, dans chacune des sources. Les déclarants sont identifiés par leur numéro Siret ou par le nom tel qu'enregistré lors de leur déclaration lorsque le Siret est manquant ou erroné. L'ensemble des données 2025 porte au total sur 6 061 déclarants : 3 901 d'entre eux ont transmis au moins une déclaration via SIBIL – dont 2 152 ont effectué aussi des déclarations auprès du CNM et/ou de l'ASTP –, 1 803 ont été identifiés uniquement dans les données du CNM, 215 dans les données de l'ASTP et 142 à la fois dans les données du CNM et de l'ASTP (tableau A). Pour les déclarants identifiés à la fois dans SIBIL et dans les données du CNM et de l'ASTP, la source SIBIL a été systématiquement privilégiée sauf pour ceux dont le nombre de représentations déclarées dans les sources CNM ou ASTP est supérieur de 5 % à celui déclaré dans SIBIL.

Sur les 249 000 représentations déclarées en 2025, 76 % sont issues de la source SIBIL (tableau B). Pour cumuler les montants de recettes déclarées toutes taxes comprises dans SIBIL et hors taxes auprès de l'ASTP et du CNM, le taux réduit de 5,5 % a été appliqué – taux en vigueur pour la plupart des événements culturels –, bien qu'un taux super réduit de 2,1 % puisse dans certains cas s'appliquer.

Tableau A – Nombre de déclarants par source entre 2022 et 2025

Unités

Source de données	2022 (définitif)	2023 (définitif)	2024 (provisoire)	2024 (définitif)	2025 (provisoire)
Uniquement ASTP	506	407	248	351	215
Uniquement CNM	1 796	2 208	2 004	2 312	1 803
ASTP et CNM	228	194	167	186	142
Présents dans SIBIL (total)	2 526	2 798	3 100	3 344	3 901
dont uniquement SIBIL	*861*	*930*	*1 171*	*1 343*	*1 749*
SIBIL et ASTP	*236*	*226*	*207*	*213*	*213*
SIBIL et CNM	*997*	*1 179*	*1 266*	*1 320*	*1 461*
SIBIL, ASTP et CNM	*432*	*463*	*456*	*468*	*478*
Ensemble du champ	**5 056**	**5 607**	**5 519**	**6 193**	**6 061**

Champ : déclarants identifiés dans au moins l'une des 3 sources SIBIL, CNM et ASTP.
Note : les données utilisées dans l'étude pour les comparaisons entre 2024 et 2025 correspondent aux données provisoires, pour assurer une meilleure comparabilité.
Lecture : en 2025, à la date de réalisation de cette étude, 1 749 déclarants ont été identifiés uniquement dans la source SIBIL et 478 ont été identifiés à la fois dans les sources SIBIL, CNM et ASTP. La source SIBIL (qui couvre le champ esthétique le plus large) a été systématiquement privilégiée. Les données CNM et ASTP présentées dans ce tableau ne reflètent nullement la totalité des champs CNM et ASTP mais uniquement les données des déclarants non identifiés dans SIBIL, mobilisées dans cette étude pour compléter le champ d'observation.

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

Tableau B – Origine des données 2025 par source statistique (SIBIL et/ou CNM et/ou ASTP)

Unités, millions et millions d'euros

	Nombre de représentations *(en milliers)*	Billetterie *(nombre de billets en millions)*	Recettes TTC *(en millions d'euros)*
ASTP	18	3	99
CNM	40	18	829
SIBIL	190	51	1 691
Total	**249**	**72**	**2 619**
Part SIBIL (%)	*76*	*71*	*65*

Champ : ensemble des représentations déclarées dans SIBIL ou auprès de l'ASTP et du CNM, ayant donné lieu à l'émission de billets (payants ou non) en 2025, France (hors Mayotte).
Note : les données ASTP et CNM présentées dans ce tableau ne reflètent nullement la totalité des champs ASTP et CNM mais uniquement les données des déclarants non identifiés dans SIBIL, mobilisées dans cette étude pour compléter le champ d'observation. Au total en 2025, les données mobilisées dans l'étude issues de SIBIL représentent 76 % des représentations, 71 % de la billetterie et 65 % des recettes.

Source : SIBIL, ASTP, CNM, traitements DEPS

Malgré ce travail de réconciliation des sources, de détection des doublons et d'harmonisation des concepts, certaines erreurs peuvent persister, du fait de différences sur le champ couvert, de non-réponses, de réponses partielles ou d'erreurs de saisie. Ces enjeux de réconciliation expliquent que certains chiffres produits dans cette étude peuvent différer de ceux publiés par le CNM dans sa publication sur la diffusion de spectacles de musiques actuelles et de variétés ou par l'ASTP dans son rapport annuel d'activité. Les résultats produits dans cette étude pourront faire l'objet de révisions, notamment en cas de déclarations tardives.

À lire aussi



20 pages.
Téléchargeable sur le site :
https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation
et sur www.cairn.info

CULTURE CHIFFRES 2026-4

Baromètre des sorties culturelles 2025

Louna Cormier, Flore Cornuet, Anne Jonchery et Jasmina Stevanovic

Initié en 2024 et désormais réitéré chaque année, le baromètre des sorties culturelles 2025 fait apparaître des taux de fréquentation culturelle proches de ceux observés l'année précédente, malgré un léger recul. Ainsi, en 2025, 57 % des Français sont allés au cinéma, 47 % ont assisté à un spectacle, 61 % ont visité un monument, 33 % un musée et 33 % ont fréquenté une bibliothèque ou une médiathèque. En outre, 20 % de la population s'est rendue à un festival.

En matière de stratification sociale, les 15-24 ans fréquentent davantage les équipements culturels que leurs aînés. De même, les plus diplômés ainsi que les cadres et les professions intellectuelles supérieures ont les pratiques de sorties culturelles les plus développées. Cette édition du baromètre s'est également intéressée aux mobilités touristiques dans lesquelles s'inscrivent les sorties muséales et festivalières, montrant que 44 % des visiteurs de musées et 40 % des festivaliers associent leur sortie à un séjour comportant au moins une nuitée, un taux qui augmente avec l'éloignement géographique de l'équipement culturel.

Enfin, cette édition du baromètre s'est penchée sur deux événements nationaux : la Fête de la musique et les Journées européennes du patrimoine. En 2025, ce sont 26 % des Français qui déclarent avoir participé à la Fête de la musique et 16 % qui ont réalisé une visite dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Si la Fête de la musique attire un public jeune et plus populaire que celui des concerts, les Journées européennes du patrimoine mobilisent un public diplômé mais aussi plus âgé que celui des visiteurs de monuments et de musées. Le manque de disponibilité et d'intérêt, ainsi que la crainte d'une trop forte affluence représentent les principaux freins à la participation à ces événements culturels.

Le baromètre des sorties culturelles est réalisé en collaboration avec le Crédoc, dans le cadre de l'enquête *Conditions de vie et aspirations*, menée en ligne auprès de 3 000 résidents en France entière âgés de 15 ans et plus.

Baromètre des festivals 2025

Bérangère Dujardin

En 2025, le *Baromètre des festivals* a recueilli les réponses de 3 200 festivals dont l'édition s'est tenue au cours de l'année. Les festivals relevant des arts de la scène sont les plus nombreux : 42 % sont des festivals de musique et 22 % des festivals de spectacle vivant hors musique.

Les montants de dépenses par poste sont le plus généralement considérés comme stables par rapport à la précédente édition, à l'exception des dépenses artistiques, techniques, logistiques et de sécurité, ainsi que des dépenses liées aux voyages, à l'hôtellerie et à la restauration (en hausse pour respectivement 41 %, 43 % et 46 % des festivals). Les variations des postes de recettes sont plus contrastées, les hausses les plus fréquentes concernant les recettes de billetterie (pour 43 % des festivals) et les baisses les plus fréquentes, les subventions départementales (39 %). Tous postes confondus, 46 % des festivals déclarent un montant total de recettes équivalent à celui de leurs dépenses, et 20 %, un montant de recettes supérieur.

Parmi les difficultés rencontrées, les difficultés financières sont toutefois les plus fréquemment citées : 49 % des festivals déclarant en avoir rencontré « un peu » et 28 % « beaucoup ». Les aléas naturels et les difficultés de recrutement de bénévoles constituent les autres difficultés les plus souvent mentionnées : pour chacune de ces deux situations, 30 % des festivals déclarent avoir rencontré « un peu » de difficultés et 8 % « beaucoup ».

11 pages.
Téléchargeable sur le site :
https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation

Malgré ces difficultés, les perspectives pour la prochaine édition apparaissent majoritairement favorables, 88 % des festivals estimant qu'elle aura certainement lieu.

Abstract

Performing arts ticket sales in 2025

The performing arts, the second most important cultural sector in terms of economic weight after the audiovisual sector, cover a wide variety of aesthetic fields. According to data reported to the Ministry of Culture's SIBIL (Système d'information billetterie [ticket sales information system]) system, supplemented by data from the Centre national de la musique [National Music Centre] (CNM) and the Association pour le soutien du théâtre privé [Association for the support of private theatre] (ASTP), almost 250,000 live performances were given in 2025, attracting 72 million spectators and generating ticket sales of €2.6 billion.

Almost one in two live performances is in theatre or associated arts. These fields attract around a quarter of the audience and account for 14% of ticket sales. Music, which is often performed in larger-capacity venues, draws more than half the audience and generates 60% of performing arts revenue. Dance accounts for 4% of performances and 4% of tickets.

Two and a half million spectators attended a performance at a national public establishment in 2025, and one in two performances was declared by commercial companies. The Île-de-France region accounts for 42% of all live performances and 60% of those declared by commercial companies. Thirty thousand live performances were given as part of a festival. The Provence-Alpes-Côte d'Azur region, home to the Avignon Festival among others, accounts for the largest share of festival performances (30%).

Directrice de la publication : Amandine Schreiber,
cheffe du Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation
Responsable de la publication : Laura Breidt

Date de publication : novembre 2026

Retrouvez l'ensemble des publications du DEPS :
https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation
https://www.cairn.info/editeur.php?ID_EDITEUR=DEPS

Le DEPS n'assurant pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.
Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse
contact.deps@culture.gouv.fr

Réalisation : Transfaire – 04250 Turriers

Le spectacle vivant, deuxième secteur culturel en matière de poids économique après l'audiovisuel, couvre une large variété de domaines esthétiques. D'après les données déclarées auprès du dispositif du ministère de la Culture SIBIL (Système d'information billetterie) et enrichies de celles du Centre national de la musique (CNM) et de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP), près de 250 000 représentations de spectacle vivant ont été données en 2025, qui ont rassemblé 72 millions de spectateurs et généré une recette de billetterie de 2,6 milliards d'euros.

Près d'une représentation de spectacle vivant sur deux relève du théâtre ou des arts associés. Ces domaines rassemblent environ un quart du public et correspondent à 14 % des recettes de billetterie. La musique, qui se joue souvent dans des salles de jauge plus importante, rassemble plus de la moitié du public et génère 60 % des recettes du spectacle vivant. La danse représente 4 % des représentations et 4 % du nombre de billets de spectacle.

Deux millions et demi de spectateurs ont assisté à une représentation dans un établissement public national en 2025, et une représentation sur deux relève des sociétés commerciales. La région Île-de-France concentre 42 % de l'offre de spectacles vivants et 60 % de l'offre provenant de sociétés commerciales. Trente mille représentations de spectacle vivant ont été données à l'occasion d'un festival. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, où se déroule entre autres le Festival d'Avignon, est la région qui concentre le plus de représentations dans un cadre festivalier (30 %).

Téléchargeable sur le site :
www.culture.gouv.fr/espace-documentation
et sur
www.cairn.info

ISBN : 978-2-11-179336-1

creative commons